

Aménagement du territoire : il ne faut pas se réjouir des déboires de Zurich

Autor(en): **Marco, Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1567

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1021453>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il ne faut pas se réjouir des déboires de Zurich

Métamorphosée en métropole nationale, Zurich n'a pas su maîtriser les enjeux de cette mutation. Le cas de l'aéroport de Kloten est exemplaire. La baisse du trafic et le conflit avec l'Allemagne trahissent une gestion ignorant la recherche du compromis et les vertus de la concertation.

Depuis le milieu des années huitante, à la faveur de l'une des plus longues crises économiques et sociales de son histoire, la Suisse a connu un complet bouleversement de ses équilibres en matière d'aménagement du territoire.

Auparavant, la politique dans ce domaine visait à maintenir une égalité relative entre les cantons, leurs villes et leurs communes. Il s'agissait d'un compromis territorial illustré par un concept élaboré en 1973, lors d'une première alerte à la récession: «la décentralisation concentrée». Ce concept exprime bien les fondements en la matière de la longue période du «Miracle helvétique», dite aussi de la société de concordance.

La concurrence remplace la concertation

Ce concept, ainsi que le compromis sur lequel il reposait, furent particulièrement mis à mal par l'aspect financier de la crise. La stabilité territoriale basée sur une relative égalité devint hors de prix. Elle fut alors remplacée par une concurrence allant crescendo, entraînant des polarisations territoriales de plus en plus fortes, sources d'inégalités.

La concentration géographique des entreprises et de la population agit dans un pre-

mier temps autour des grandes villes. Notamment à Bâle, la *Town Company*; à Genève, la ville internationale et à Zurich, la ville américaine. Elle se développa ensuite au seul profit de cette dernière jusqu'à en faire le pôle principal du pays, posant pour la première fois, dans le courant des années

nonante, la question de l'émergence en Suisse d'une métropole (voir encadré).

La gestion difficile d'une métropole

La grande majorité de la collectivité zurichoise, conduite par des édiles peu éclairés, n'a pas été à la hauteur du défi. Elle n'a pas su gérer cette mutation, autant dans ses aspects internes qu'externes. On ne devient pas du jour au lendemain, parisien ou londonien.

A l'interne, on se souvient de la répression brutale, totalement disproportionnée, du mouvement «Zürich brennt»; mouvement de jeunes, mais aussi culturel et artistique, qui annonçait cette mutation. Une répression qui a laissé des traces jusqu'à aujourd'hui. Le «black bloc», visible à Genève lors des manifestations anti-G8, est sans doute un enfant de cette période.

A l'externe, on peut simplement rappeler dans les relations de la collectivité zurichoise avec le reste de la Suisse, l'utilisation

permanente d'une arrogance de petits chefs et d'une mégalomanie de parvenus.

Un aéroport aux abois

Aujourd'hui, les aléas du nouveau modèle de développement mis en place après la crise - concurrence au lieu de concertation, production de biens et de services «just in time», etc. - touchent de plein fouet Zurich, notamment l'un des fleurons de sa politique d'appui à la «métropolisation»: l'aéroport de Kloten.

Baisse importante du trafic aérien après l'attentat du 11 septembre 2001, faillite de Swissair, difficultés de Swiss, installations surdimensionnées et... mascarade à propos des mouvements d'approche estimés trop nombreux par le Land allemand voisin du Bade-Wurtemberg.

La récusation d'un bon compromis, négocié avec l'Allemagne par le conseiller fédéral Moritz Leuenberger, semble être l'une des pièces maîtresses de la stratégie des notables zurichoises: si les Allemands refusent les mouvements d'approche sur leur territoire, on les fera passer par le sud de Kloten, soit sur le nord de la ville! Et l'on met ainsi la pression sur les habitants.

Pressions internes et externes. Là encore, on découvre l'incapacité à la régulation et au compromis qui a conduit la collectivité zurichoise à mal vivre ses nouvelles responsabilités nationales.

Cependant, il ne faut surtout pas se réjouir de cette situation, comme cela transparait parfois au travers de certains commentaires. Que ce soit au nom d'une Suisse romande revancharde, abstraction commode, voire au nom d'un retour à un fédéralisme plutôt dispendieux prônant l'égalitarisme territorial: à chaque commune, sa piscine; à chaque petite ville, son université et à chaque grande ville, son «hub».

Il faut revoir à fond les grandes lignes de l'aménagement du territoire, de manière à maîtriser et non à effacer les polarisations qui se développent. Nous prendrons ainsi conscience que les échecs du pôle principal d'activités de la Suisse, si l'on considère que celle-ci a un avenir même difficile, peuvent être considérés comme des échecs pour l'ensemble de la collectivité. *dm*

Métropole (n.f) est un emprunt (13e et 14e siècle) au bas latin *metropolis* «capitale d'une province» (4e s.), «ville d'un siège épiscopal» (av. 420) et «metropolite» (6e s.). Le terme latin vient du grec *metropolis*, littéralement «ville mère» de *mêtêr*, *mêtros*, «mère», de la même racine que le latin *mater* (Æ mère) et *polis* «ville» (Æ police, politique). *Metropole* a pris la valeur de «ville qui a fondé ou colonisé d'autres villes» et «ville principale, capitale».